

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernmentaux Canada

800 Burrard Street, 2nd floor 800,rue Burrard, 2e êtage Vancouver

British Columbia V6Z 0B9

Bid Fax: (604) 775-9381

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -Pacific Region 800 Burrard Street, 12th floor 800, rue Burrard, 12e étage Vancouver British C V6Z 0B9

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
Steamboat BST Upgrade				
Solicitation No N° de l'invitation		Date		
EZ899-140046/A		2013-04-26		
Client Reference No N° de référence du client		GETS Ref. No N° de réf. de SEAG		
		PW-\$F	WY-025-6984	
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
PWY-3-36012 (025)				
Solicitation Closes -	L'invitation pre	end fi	Time Zone	
at - à 02:00 PM	•		Fuseau horaire	
			Pacific Daylight Saving	
on - le 2013-05-14			Time PDT	
F.O.B F.A.B.			•	
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Fung, Donna(PWY)			pwy025	
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX		
(604) 666-9835 ()		(604) 775-7526		
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:			
Destination - des biens, service	es et construction:			
PWGS - km 540 to km 553 Ala	aska Highway - Alaska	Highwa	y, BC	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur				
100000000000000000000000000000000000000	10.11.0p.0.10a.			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm			
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	res d'imprimerie)			
Signature	Date			



Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

CONDITIONS D'ASSURANCE

Les conditions d'assurance de cet appel d'offres sont modifiées. Consulter les conditions supplémentaires.

EZ899-140046/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Documents de soumission
- IP02 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP03 Visite des lieux
- IP04 Révision des soumissions
- IP05 Résultats de l'appel d'offres
- IP06 Fonds insuffisants
- IP07 Période de validité des soumissions
- IP08 Documents de construction
- IP09 Sites Web

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) - R2710T (2013-04-25)

R2710T est inclus par renvoi et est disponible au site Web suivant

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

- IG01 Code de conduite et attestations soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxe sur les produits et services/Taxe de vente harmonisée
- IG05 Taxe de vente du Québec
- IG06 Frais d'immobilisation
- IG07 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG08 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG09 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG10 Livraison des soumissions
- IG11 Révision des soumissions
- IG12 Rejet de la soumission
- IG13 Coûts relatifs aux soumissions
- IG14 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG15 Respect des lois applicables
- IG16 Approbation des matériaux de remplacement
- IG17 Évaluation du rendement
- IG18 Conflit d'intérêts / Avantage indu

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 Condition d'assurance

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation EZ899-140046/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier PWY-3-36012 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SA08 Signature

APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

APPENDICE 2 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE

EZ899-140046/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier PWY-3-36012

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents suivants constituent les documents de soumission:

- 1. a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires;
 - c. Instructions générales aux soumissionnaires [R2710T] (2013-04-25)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

 « Instructions générales aux soumissionnaires » est intégré par renvoi et reproduit dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:

 $\underline{\text{https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R}$

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T « Instructions générales aux soumissionnaires », toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- 3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appels d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE DES LIEUX

On recommande fortement aux entrepreneurs de visiter les lieux avant de présenter leur soumission afin de bien se renseigner sur la nature et l'ampleur des travaux et de connaître les lieux.

IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T « Instructions générales aux soumissionnaires ». Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (604) 775-9381.

EZ899-140046/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier PWY-3-36012

IP05 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de 2. l'appel d'offres en téléphonant au numéro de téléphone (604) 775-9384.

IP06 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- annuler l'appel d'offres; ou a.
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec C. le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP07 est acceptée par écrit par tous les 2. soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP07 n'est pas acceptée par écrit par tous les 3. soumissionnaires qui ont présenté une soumission. le Canada pourra alors, à sa seule discrétion.
 - poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b. annuler l'appel d'offres.
- 4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T des Instructions générales aux soumissionnaires.

IP08 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de cinq (5), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP09 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

EZ899-140046/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues Http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL

Contrats Canada (Achats et ventes)

https://www.achatsetventes-buyandsell.gc.ca/fra/bienvenue

Sanctions économiques canadiennes

Http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/506.pdf

Certificat d'assurance (formulaire PWGSC-TPSGC 357)

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/357.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA)

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat

Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction

Http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml

TPSGC, Services de sécurité industrielle

Http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/cndt-cndct/index-fra.html

TPSGC, Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/229.pdf

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy025

File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 CONDITIONS D'ASSURANCE

L'entrepreneur doit respecter les exigences en matière d'assurance prévues. L'entrepreneur doit maintenir la couverture d'assurance exigée pendant toute la durée du contrat. Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

L'entrepreneur doit faire parvenir à l'autorité contractante, dans les dix (10) jours suivant la date d'attribution du contrat, un certificat d'assurance montrant la couverture d'assurance et confirmant que la police d'assurance conforme aux exigences est en vigueur. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada. L'entrepreneur doit, à la demande de l'autorité contractante, transmettre au Canada une copie certifiée de toutes les polices d'assurance applicables.

- CA1 Généralités
- CA1.1 Preuve du contrat d'assurance
- CA1.2 Paiement de franchise
- CA2 Assurance de la responsabilité civile des entreprises
- CA2.1 Portée de l'assurance
- CA2.2 Assuré
- CA2.3 Période d'assurance
- CA3 Assurance responsabilités couvrant l'atteinte à l'environnement
- CA4 Assurance responsabilité civile automobile

CA1 (2008-12-12) Généralités

CA1.1 Preuve du contrat d'assurance

- 1. Avant le début des travaux, et dans un délai de trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance formulaire 357, disponible sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- 2. À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément aux exigences des garanties d'assurance décrites aux présentes.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

CA1.2 Paiement de franchise

1. L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

CA2 (2008-05-12) Assurance de la responsabilité civile des entreprises

CA2.1 Portée de l'assurance

- La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par le formulaire BAC 2100 avec toutes ses modifications successives et doit avoir :
 - a. un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
 - b. un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$; et
 - c. un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- 2. Le contrat d'assurance doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :
 - a. Dynamitage.
 - b. Battage de pieux et travaux de caisson.
 - c. Reprise en sous-œuvre.
 - d. Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant des bâtiments ou terrains, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

CA2.2 Assuré

 Le contrat d'assurance doit assurer l'entrepreneur et doit inclure à titre d'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, à l'égard de la responsabilité découlant des activités de l'entrepreneur ayant trait aux travaux.

CA2.3 Période d'assurance

À moins d'avis contraire par écrit du Canada ou d'indication contraire ailleurs dans les présentes, le contrat d'assurance exigé dans les présentes doit prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur jusqu'au jour de délivrance du Certificat d'achèvement, mis à part le fait que la garantie pour les travaux complétés doit, quoi qu'il en soit, être maintenue pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

CA3 (2008-05-12) Assurance responsabilités couvrant l'atteinte à l'environnement

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy025

File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 1. L'entrepreneur doit souscrire et maintenir, pendant toute la durée du contrat, une assurance «Responsabilité des entrepreneurs en matière de pollution» et «Responsabilité civile relative aux réservoirs de stockage» d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 1 000 000 \$ par accident ou par incident et suivant le total annuel.
- 2. S'il s'agit d'une police sur la base des réclamations, la couverture doit être valide pour une période minimale de douze (12) mois suivant la fin ou la résiliation du contrat.
- 3. La police d'assurance «Responsabilité des entrepreneurs en matière de pollution» et «Responsabilité civile relative aux réservoirs de stockage» doit comprendre les éléments suivants :
 - a. Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de l'exécution du contrat par l'entrepreneur. L'intérêt du Canada en tant qu'assuré additionnel devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
 - b. Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
 - c. Séparation des assurés : La police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.
 - d. Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite au contrat, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles.
 - e. Assurance de responsabilité civile relative aux réservoirs de stockage : La police doit couvrir les blessures corporelles et les dommages matériels causés hors site à des tiers par des rejets provenant de réservoirs de stockage (en surface et sous terre). La protection doit comprendre les mesures correctives et le nettoyage de ces rejets.

CA4 (2008-05-12) Assurance responsabilité civile automobile

- L'entrepreneur doit souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance automobile d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 2 000 000 \$ par accident ou par incident.
- 2. La police d'assurance doit comprendre les éléments suivants :
 - a. Assurance de responsabilité civile limite minimale de 2 000 000 \$ par accident ou par incident;
 - b. Assurance individuelle lois de toutes les juridictions;
 - c. Garantie non-assurance des tiers;
 - d. Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.

EZ899-140046/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme:
 - c. Dessins et devis:
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1 Dispositions générales	R2810D	(2012-11-19);
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2012-07-16);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2010-01-11);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2010-01-11);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2860D	(2012-07-16);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8 Règlement des différends	R2880D	(2012-07-16);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2012-07-16);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Conditions supplémentaires;		
Justes salaires et heures de travail - Conditions de trav	/ail R2940D	(2012-07-16);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat so	us CG6.4.1	R2950D
		(2007-05-25);

Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:
 - $\underline{\text{https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifor}\\ \underline{\text{misees-d-achat}}$
- 3. Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction est intégré par renvoi et est disponible au site
 - Web:http://www.rhdcc-hrsdc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml.
- 4. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy025

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Steamboat amélioration du traitement de la surface bitumineuse

km 539.9 - km 552.75, route de l'Alaska (Colombie-Britannique)						
SA02 NOM COMMERC	AL ET ADRESSE DU SOUMISSIO	NNAIRE				
Nom:						
Adresse:						
Téléphone:	Télécopieur:	NEA				
conformément aux docum INDIQUÉ DANS L'APPEN						
	LIDITÉ DES SOUMISSIONS e retirée pour une période de trente	[30] jours suivant la date de clôture de				
	e l'entrepreneur par le Canada, un c	ontrat exécutoire est formé entre le at sont ceux mentionnés aux Documents				
SA06 DURÉE DES TRA Les travaux doivent être te	VAUX erminés au plus tard le 30 septembre	e 2013.				
SA07 GARANTIE DE SOUMISSION Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG09 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T - Instructions générales aux soumissionnaires.						
SA08 SIGNATURE						
Nom et titre de la personne	autorisée à signer au nom du sour	nissionnaire (Tapés ou lettres moulées)				

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Signature Date

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy025

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PWY-3-36012

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (1 page)

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique a cet appendice sera corrigé par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) excluant la TPS/TVH	Prix calculé (QE x PU) Excluant la TPS/TVQ
1	Mobilisation/démobilisation	Somme forfaitaire	1		
2	Contrôle de la circulation	Somme forfaitaire	1		
3	Enlever et empiler les barrières existantes en béton préfabriqué de 690 mm de hauteur	m	2,812		
4	Enlever et éliminer des TAO de 600 mm de diamètre	m	136.5		
5	Enlever et éliminer des TAO de 900 mm de diamètre	m	37		
6	Fournir et empiler des barrières de béton préfabriquées à la gravière de Mill Creek				
	A) CTB-2H	unité	18		
	B) CTB-1E	unité	18		
	C) CBH-H	unité	18		
7	Charger, transporter et empiler des CMB-H à fentes ou des barrières E à la gravière de Mill Creek	unité	218		
8	Installer des nouvelles barrières en béton préfabriqué	m	2,812		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier PWY-3-36012

Unité de Quantité Prix unitaire Prix calculé Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou Article Estimative (PU) (QE x PU) matériaux mesure excluant la (QE) Excluant la TPS/TVH TPS/TVQ de 810 mm de hauteur et des sections terminales 9 Déblai ordinaire m^3 99,500 10 26.500 Remblayage granulaire m^3 11 Installer des tuyaux de tôle 167.2 mètre ondulée de 600 mm linéaire 12 Installer des tuyaux de tôle mètre 58 ondulée de 900 mm linéaire Fournir et installer des tuyaux 440 13 mètre de tôle ondulée et perforés de linéaire 150 mm Fournir et installer des tuyaux 14 mètre 2,810 de tôle ondulée et perforés de linéaire 200 mm Fournir et placer de 15 m^3 250 l'enrochement 16 Fournir et installer des 67.330 m^2 géotextiles 17 Doublure de roches de fossé m^3 3,050 Fournir et installer des 18 850 m barrières perméables de fossé 19 Gravier de base m^3 15,650 20 Remise en état pleine m^2 112,000 profondeur Matériaux asphaltiques 21 tonnes 356 22 Traitement de surface m^2 155,000 bitumineux 23 Peinture des lignes de km 39 circulation linéaire Assurer des services Somme 24 1 indépendants certifiés forfaitaire d'évaluation et la brigade tachéométrique. MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION Excluant la TPS /TVH

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation EZ899-140046/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ pwy025 \end{array}$

File No. - N° du dossier

PWY-3-36012

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwy025

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PWY-3-36012

APPENDICE 2 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

EZ899-140046/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwy025

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

1 110 140: 14 da dossici

PWY-3-36012

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES: Veuillez utiliser l'étiquette d'adresse ci-dessous et bien l'affixer à l'extérieur de l'enveloppe ou du paquet renfermant votre offre. Dans le cas de modifications à des offres soumises par télécopieur (Fax: (604) 775-9381), servez-vous de la feuille comme page couverture. Assurez-vous de toujours incrire lisiblement le nom de votre compagnie, l'adresse de retour, le numéro de l'offre et la date limite sur l'extérieur de votre offre.

Marches immobiliers

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

800, rue Burrard, bureau 219 Vancouver (C.-B.) V6Z 0B9

Offre no: EZ899-140046/A

Date et heure limites de

reception des soumissions: 14 mai 2013, 1400hr

Sujet: Steamboat amélioration du traitement de la surface

bitumineuse

km 539.9 - km 552.75, route de l'Alaska (C.-B.)

DF